

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Demande d'autorisation environnementale présentée par la société FIBRE-EXCELLENCE SAINT-GAUDEUS en vue de la modification de la ligne d'évaporation de la chaudière à liqueur noire de leur site.

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 15 Décembre 2020 de

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : HAUTE-GARONNE

Président de la commission d'enquête - Commissaire enquêteur :

M^R Hubert CALMELS qualité _____

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 20 janvier 2021 à 9h00 au 25 février 2021 à 17h00

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Saint-Gaudens

Autres lieux de consultation du dossier : Mairie de Aspret-Sarrazat, Labatte Rivière, Encausse-les-Thermes - Estancarbon - Miramont de Commenge - Saint-Hilaire - Rieucastel

Registre d'enquête : Valentine et Villeneuve de Rivière.

comportant 17 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de Saint-Gaudens - 1 rue de Gourmetx - 31800 Saint-Gaudens

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Mardi 27 janvier 2021 de 14h00 à 17h00 et de Mairie de St Gaudens

les Jeudi 11 février 2021 de 9h00 à 12h00 et de 11 à 11

les Samedi 20 Février de 9h00 à 12h00 et de (Halle Belvédère)

les Jeudi 25 février de 14h00 à 17h00 et de Mairie de Saint-Gaudens

les Samedi 6 février de 9h00 à 12h00 par visio conférence

les Mardi 17 février de 14h00 à 17h00 par visio conférence

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.